



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège HENRI WALLON
LE HAVRE

22 Allée Henri Wallon
76620 Le Havre
Dossier suivi par
Sylvain VAUCEL
Principal
Téléphone
Standard : 02 35 46 42 43
Mél : ce.0762127z@ac-rouen.fr

Le Havre, le 10 juin 2022

Le Principal
Sylvain VAUCEL

A

Mesdames et Messieurs les membres
du Conseil d'Administration
du Collège Henri Wallon du Havre

Objet : Convocation au Conseil d'Administration

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir participer à la séance du Conseil d'Administration qui se tiendra le :

**Le jeudi 23 juin 2022 à 17h00
En salle polyvalente**

Ordre du jour :

- I- **Conseil d'administration**
 - 1- Approbation du procès-verbal du CA du 4 avril 2022, (accessible depuis la page d'accueil de l'ENT : Le collège/le CA et les organes représentatifs).
- II- **Affaires relatives au fonctionnement de l'EPL**
 - 2- Autorisation de procéder au recrutement des AED et AP.
 - 3- Bilan de l'exercice d'évacuation incendie n° 2.
 - 4- Modification de la date de début des vacances d'été et l'école ouverte.
 - 5- Présentation de la procédure pour toilettage de l'inventaire des réserves et des affichages.
 - 6- Ventilation des IMP.
 - 7- Présentation du projet de couverture de l'établissement par la vidéo surveillance.
 - 8- Modification du règlement intérieur pour la rentrée 2022.
 - 9- Bilan CESC.
 - 10- Programmation des séjours et voyages.
 - 11- Bilan pédagogique.
 - 12- Convention d'occupation précaire au bénéfice d'un stagiaire.
- III- **Affaires financières**
 - 13- DBM pour vote et/ou info.
 - 14- Conventions et contrats.
 - 15- Prélèvements sur fonds de réserve.
 - 16- Programme des travaux.
 - 17- Autres affaires financières.
- IV- **Questions diverses**

En cas d'impossibilité, veuillez prévenir le secrétariat de direction.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Principal,
Sylvain VAUCEL



LISTE D'EMARGEMENT

CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 6 - lundi 4 juillet 2022

NOMS		QUALITES	HEURE D'ARRIVEE	HEURE DE DEPART	SIGNATURES
EQUIPE DE DIRECTION					
Sylvain VAUCEL		Principal	18h15		
Jocelyn VEILLOT		Principal Adjoint	18h15		
Agnès MILLET		Adjoint Gestionnaire			
Marie-Christine DELAHAYE		C.PE			Exclusee
REPRESENTANTS DE LA COMMUNE ET DU DEPARTEMENT					
Florence THIBAudeau RAINOT		Représentant du Département			Exclusee
Christian DUVAL		Représentant du Département			
TOUILIN Philippe	NASSAH Madjid	Représentant de la Commune urbaine			
PERSONNALITES QUALIFIEES					
Jérôme MIRGAINÉ					
REPRESENTANTS DES PERSONNES ENSEIGNANTS ET D'EDUCATION					
TITULAIRES		SUPPLEANTS			
BEARZI Alexandra	LUNEL Christine	Professeur	18h15		
BOBEE Laura	BLONDEL Virgil	Professeur	18h15		
COLLEMICHE Célia	DUMARCHE Gaëlle	AED			Exclusee
DAVOINE Jérémy	EL BOUAKHER Maria	AP	18h15		
GUILLOT Capucine	HADDOUCHE Ouiza	Professeur	18h15		
HAMMOUALI Mounir	LEROUGE Christophe	Professeur	18h15		
REPRESENTANTS DES PERSONNELS ATOS					
TITULAIRES		SUPPLEANTS			
REPRESENTANTS DES PARENTS ELEVES					
TITULAIRES		SUPPLEANTS			
BARRET Christine	MALANDAIN Valérie	Parent d'élève	18h15		
VOM HOEVEL Sylvain	MASSON Romuald	Parent d'élève	18h15		
CREMAS Morgane	CAUVIN Flore	Parent d'élève			
MASSON Aurélie	DUSSEAUX Damien	Parent d'élève	18h10		
LECLERE Nathalie		Parent d'élève			
ZIANE-MAMAR Mahdjouba		Parent d'élève	18h10		
REPRESENTANTS DES ELEVES					
TITULAIRES		SUPPLEANTS			
JABRI Nadia	OGUNTONA Emmanuel	Elève de l'établissement	18h15		
HADJI Sayyid	CAMARA Samba	Elève de l'établissement			

Présidence : M. VAUCEL

Secrétariat : M VEILLOT

Membres absents excusés : Florence THIBAudeau RAINOT, Mme DELAHAYE, M. DUMESNIL

Membres absents : Christian DUVAL, Mme GOULAY, Mme HADDOUCHE, Sayyid HADJI, Falya RAHO, Philippe TOUILIN.

Membres présents : Mme BARRET, Mme BEARZI, Mme BOBEE, Mme CREMAS (qui en sa qualité de suppléante ne participera pas aux votes), M DAVOINE, M. DUSSEaux, Mme EL BOUAKHER, Mme GUILLOT, M HAMMOUALI, Mme MALANDAIN, Mme MASSON, Mme MILLET, M. OGUNTONA, M. VAUCEL, M. VEILLOT, M. VOM HOEVEL, Mme ZIANE MAMAR.

Quorum : atteint avec 16 (minimum 12) membres à l'ouverture de séance.

Séance ouverte à 18h 15

Séance close à 20 h 23

N° et nature des questions traitées	Nombre de feuillets	Réservé à l'autorité de contrôle
I - Conseil d'administration II - Affaires relatives au fonctionnement de l'EPL III - Affaires financières IV - Questions diverses V - Annexes		
Total des feuillets		



Le secrétaire de séance



Convocation le : 7 juin 2021

Transmis par l'application Dém'Act (Dématérialisation des actes des EPLE)

Le : 11 juillet 2022

Membres du CA : 22

A

Quorum : 12

- M. le Recteur - DAJEC1
- Monsieur le Président du Conseil Départemental

I – CONSEIL D'ADMINISTRATION	<i>Réservé à l'autorité de contrôle</i>
<p>Le conseil d'administration du collège Henri Wallon au Havre s'est réuni le lundi 4 juillet 2022, en salle du Conseil, sous la présidence de M. VAUCEL, Principal.</p> <p>Le quorum étant atteint avec 12 membres, le Conseil d'Administration peut donc siéger valablement, la séance est ouverte à 18h 15.</p> <p>M. le président précise que parallèlement M VEILLOT assurera une prise de notes pour assurer le suivi des débats.</p> <p>M VEILLOT accepte d'assurer le secrétariat de séance.</p> <p>M. Le Président ouvre la séance en saluant les membres du conseil d'administration et les félicite d'autant plus que ce soir, en l'absence de notre chef cuisinier, nous ne pourrons pas déguster la traditionnelle quiche pomme-camembert à l'issue de la séance.</p> <p>1. <u>Approbation du procès-verbal précédent :</u></p> <p>M. le Président soumet à l'approbation des membres le compte-rendu du Conseil d'Administration du 4 avril 2022.</p> <p>Commentaires/ débat :</p> <p>Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16 / 16</p> <p><u>Ordre du jour</u></p> <p>I. Conseil d'administration</p> <p> 1. Approbation du procès-verbal du 4 avril 2022.</p> <p>II. Affaires relatives au fonctionnement de l'EPL</p> <p> 2. Vote de la ventilation de la Dotation Horaire Globale pour une structure à 13 divisions.</p> <p> 3. Autorisation de procéder au recrutement des AED et AP.</p> <p> 4. Bilan de l'exercice d'évacuation incendie n°2</p> <p> 5. Modification de la date de début des vacances d'été et de l'Ecole ouverte.</p> <p> 6. Présentation de la procédure de pour toilettage des réserves et des affichages.</p> <p> 7. Bilan pédagogique de l'année :</p>	

<ul style="list-style-type: none">- Bilan des Indemnités pour Missions Particulières 2021-2022 et ventilation des Indemnités de Missions Particulières pour la rentrée 2022- Bilan du CESC- Bilan des sorties- Bilan de l'Association Sportive8. Présentation des travaux relatifs à l'installation d'une vidéo-surveillance au collège Henri Wallon.9. Modification du règlement intérieur pour la rentrée 202210. Programmation des séjours et sorties11. Convention d'Occupation Précaire du studio au bénéfice d'un stagiaire. <p>III. Affaires financières</p> <ul style="list-style-type: none">12. Décisions Budgétaires Modificatives pour vote ou pour information.13. Conventions et contrats<ul style="list-style-type: none">1. Prélèvement sur fonds de réserve.2. Programme des travaux (espaces verts + Cour du collège, peinture des salles 207, 307), voir avec M Simon + cour du collège14. Autres affaires financières <p>IV - Questions diverses</p>	
--	--

II AFFAIRES RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DE L'EPL

2. **Vote de la ventilation de la Dotation Horaire Globale pour une structure à 13 divisions**

M. le président rappelle que la ventilation de la marge de manœuvre pour la rentrée 2022 a déjà fait l'objet d'un vote en janvier. Les effectifs prévisionnels transmis par la division de l'organisation scolaire s'élevaient à 82 élèves sur le niveau 6^e. Cependant l'affectation des élèves de 6^e de juin fait état de 66 inscriptions pour septembre sur ce niveau ce qui déclenche la création de 3 divisions sur le niveau 6^e et non 4 comme initialement envisagé. La structure sera donc constituée ainsi :

- 3 divisions pour le niveau 6^{ème} ;
- 4 divisions pour le niveau 5^{ème} ;
- 3 divisions pour le niveau 4^{ème} ;
- 3 divisions pour le niveau 3^{ème}.

Les effectifs de 292 élèves amèneront à la constitution de classes pour une moyenne de 22,4 élèves. Le secrétaire de séance, ex-professeur de mathématiques exprimant peut-être ici une forme de nostalgie, précise que ces divisions sont euclidiennes (on ne coupe pas les élèves en morceaux, donc nous ne manipulons que des nombres entiers) : 22,4 est bien un calcul de moyenne.

Dans cette hypothèse, les équipes pédagogiques ont été associées à la mise en œuvre d'une ventilation de la marge de manœuvre de la DHG en partenariat avec les membres du groupe de travail en charge de cette question.

La dotation s'élèvera donc à 478.2 heures « Poste » et 31.2 HSA. Le nombre d'HSA attribué définitivement par la DSDEN pourra possiblement augmenter afin d'envisager le financement des projets menés en 2022-2023.

Les représentants des personnels questionnent le rôle du C.A. dans un contexte où ses membres n'ont pas connaissance des chiffres assez longtemps avant le C.A. pour bien y réfléchir.

M le président indique que ces chiffres sont globalement très fidèles au travail de préparation mené avec les représentants des personnels depuis deux semaines.

Ces derniers regrettent que la structure qui en découle n'ait pas été portée à la connaissance des collègues dès le mois de janvier car ces derniers auraient peut-être envisagé la question de la mobilité autrement.

Ils lisent une motion (jointe en annexe).

Le tableau de répartition est présenté aux membres du Conseil d'administration puis soumis au vote.

Contre : 0 Abstention : 14 Pour : 2 / 16

Les représentants des personnels précisent que le sens qu'ils mettent dans cette abstention est un refus symbolique de prendre part au vote.

Réservé à
l'autorité de
contrôle

ACTE 81

3. Autorisation de procéder au recrutement des Assistants d'Education et Assistants Pédagogiques pour la rentrée 2022.

M. le Président informe les membres du Conseil d'Administration de la nécessité de renouveler les contrats des AED et AP pour l'année scolaire 2022-2023. Il précise que cette année, il revient à l'établissement de ventiler les moyens sur ces différentes fonctions. Ainsi le réseau bénéficie d'une dotation de 9,5 ETP pour recruter les AED et les AP.

La phase d'entretiens a été menée au début du mois de juin pour renouveler les supports de collègues dont le projet professionnel se poursuivra hors de l'établissement. Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil qu'une politique d'accompagnement des Assistants d'éducation et Assistants pédagogiques a été menée depuis plusieurs années afin d'éviter les fins de contrat sans solution. Deux entretiens sont menés par année avec chacun des Assistants afin d'évaluer la mise en œuvre du projet et une politique de réduction progressive du contrat est mise en place au cours des dernières années. A ce titre, la 5^e année du contrat ne peut pas excéder 75% d'un Equivalent temps plein (ETP), la 6^e année le maximum est fixé à 50% d'un équivalent temps plein. Cette année entre 2 et 4 (en attente des retours) de nos collègues quitteront leur fonction pour mener à bien leur projet professionnel. Nous leur souhaitons une pleine réussite et les remercions pour leur investissement dans leurs fonctions.

Monsieur le Président soumet aux membres du conseil d'administration l'autorisation de procéder au recrutement d'assistants d'éducation et d'assistants pédagogiques pour la rentrée 2022.

Commentaires/ débat :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16 / 16

4. Bilan de l'exercice Incendie avec le SDIS.

M. le Président expose les objectifs, la mise en œuvre et l'évaluation de cet exercice mené conjointement avec les pompiers de la caserne Le Havre Nord, le lundi 9 mai 2022. Il rappelle que cet exercice a été mené une nouvelle fois en présence de la Secrétaire Générale de la sous-préfecture et son chef de cabinet, qui n'a pas hésité à payer de sa personne en jouant le rôle d'un usager évacué par une fenêtre du 3^e étage. Cette opération a permis de valoriser le projet les cadets de la sécurité civile qui sera renouvelé à la rentrée prochaine enfin.

Commentaires/ débat :

(Cf. diaporama joint en annexe)

ACTE 76

5. Modification de la date de début des vacances d'été et de l'Ecole ouverte.

M. le Président rappelle que la date des vacances d'été a été modifiée au cours de l'année scolaire. Cette modification implique conséquemment une modification des dates de l'Ecole Ouverte. Les élèves seront donc accueillis du vendredi 8 au mercredi 13 juillet.

Les représentants des parents d'élèves tiennent à faire remonter leur sentiment concernant la première semaine de juillet : maintenir les élèves en classe cette semaine-là leur semble artificiel et inefficace.

6. Présentation de la procédure de toilettage des réserves et des affichages.

M. le Président rappelle que comme chaque fin d'année scolaire, les enseignants seront invités à vider leur salle de cours du matériel qui n'est plus utilisé et le déposer dans le couloir afin qu'il soit par la suite jeté en déchetterie. Pour les matériels plus imposants ou le mobilier, il reviendra d'en informer l'intendance afin que l'agent de maintenance puisse procéder à leur enlèvement. Tous les affichages devront avoir été décrochés la semaine du 4 au 7 juillet, ceux demeurant sur les murs seront décrochés au cours de l'été par défaut.

7. Bilan pédagogique de l'année scolaire 2021-2022

Bilan des indemnités pour Missions Particulières 2021-2021 et ventilation des Indemnités de Missions Particulières pour la rentrée 2022.

M. le Président rappelle que les bilans des indemnités de mission particulières ont été affichées en salle des professeurs et envoyés à tous les membres du Conseil d'administration avant la réunion. Il procède à la projection du tableau de ventilation des indemnités pour missions particulières prévues pour l'année scolaire 2022 - 2023. Il y inclut une Mission « Référent tablettes » (en lien avec la nouvelle dotation du Conseil départemental à destination des personnels éducatifs et de tous les futurs élèves de 6^e).

Monsieur le Président soumet au vote des membres du Conseil d'administration l'autorisation de les ventiler selon le tableau de répartition (joint en annexe pour l'année prochaine).

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16 / 16

ACTE 72

- Bilan du CESC.

M. le Président cède la parole à Monsieur Veillot qui préside le CESC. Ce dernier diffuse un diaporama récapitulatif des actions menées et détaille le

travail réalisé afin de constituer un CESC intégré Inter établissement. Cette structure permettra notamment de mobiliser des crédits de l'agence régionale de santé dans le cadre des cofinancements des actions portées par la Cité éducative.

- Bilan des sorties de l'année 2021-2022

Monsieur le Président présente le bilan des sorties menées au cours de l'année 2021 2022. Il détaille les actions menées en prenant appui sur un tableau disponible en pièce jointe, évoquant notamment la fiction radiographique qui ne manque pas de déclencher un commentaire taquin des collègues porteuses du projet.

- Bilan de l'Association Sportive.

Monsieur le président cède la parole à Madame Guillot en charge de l'association sportive.

A l'issue de tous ces bilans, M. le président soumet au vote le bilan pédagogique de l'année scolaire 2021-2022

Commentaires/ débat :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16 / 16

8. Présentation des travaux relatifs à l'installation d'une vidéo-surveillance au collège Henri Wallon.

M. le Président détaille les installations réalisées dans le cadre de la mise en place de la vidéosurveillance au sein de l'établissement. Il rappelle que l'agent de loge, l'adjoint gestionnaire, les membres de la direction ont accès à la diffusion en direct des flux depuis leur PC et seuls les membres de l'équipe de direction ont la possibilité de mobiliser les images enregistrées en fonction des besoins. Cette mobilisation des enregistrements implique une connexion avec des codes d'accès personnels et une trace des enregistrements est systématiquement réalisée.

Il ajoute qu'un devis a été établi pour rafraîchir les espaces verts dont l'état rend difficile leur entretien par les agents départementaux.

9. Modification du règlement intérieur pour la rentrée 2022

M. le Président précise que la version actualisée du règlement intérieur a été adressée aux membres du Conseil d'administration. Il en rappelle quelques points essentiels et les soumet au vote des membres du Conseil.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16 / 16

10. Programmation des séjours.

Monsieur le président présente les projets pour les séjours portés pour l'année.

Monsieur le président cède la parole à Madame El Bouakher : le séjour en Espagne aura lieu la semaine du 19 au 24 mars 2023.

Le président présente le déroulé du séjour à Barcelone pour 44 élèves du niveau 4^{ème} (possiblement 5^{ème} et 3^{ème}) et 6 adultes selon le devis établi par l'organisme CLC. Le séjour se déroulerait du dimanche 19 au vendredi 24 mars 2023. Le coût maximum par famille est fixé à 340€. Un échelonnement en 3 fois est également voté.

Commentaires/ débat :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16 / 16

Monsieur le président cède la parole à Madame Guillot pour le séjour à la montagne :

Le séjour à la montagne 2022 aura lieu la semaine du 5 au 10 mars 2023.

Départ le dimanche matin du collège, arrivée le soir au chalet des farfadets aux Gets, 5 jours sur place, retour le vendredi soir.

L'objectif est de permettre aux élèves de découvrir un milieu qui est pour la plupart d'entre eux inconnu. Le séjour permet également aux élèves de gagner en autonomie, d'apprendre à vivre en collectivité, et de découvrir de nouvelles pratiques (ski, luge, remontées mécaniques...).

Le séjour concerne les élèves de 5^{ème} en priorité. 42 places sont disponibles. Il est possible de proposer aux élèves des autres niveaux si l'effectif de 42 élèves de 5^{ème} n'est pas atteint.

Le coût maximum par famille est fixé à 340€ sans l'aide du Contrat de Réussite éducative du département 76. Un échelonnement en trois fois est également voté.

Commentaires/ débat :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16 / 16

11. Convention d'Occupation Précaire du studio au bénéfice d'un stagiaire.

Monsieur le président présente le projet de prolongation de l'opération menée dans le cadre de la main à la pâte en lien avec la Cité Educative. Une demande a été formulée afin de bénéficier à nouveau de l'intervention d'un étudiant polytechnicien dans le réseau Henri Wallon afin de promouvoir les sciences auprès de nos élèves. Un studio de l'établissement sera mis à disposition de l'étudiant durant 3 à 4 mois et les frais de location seront pris en charge sur les crédits de la Cité éducative sous réserve que la fiche d'action soit validée par le comité de pilotage qui se réunira le 7 juillet prochain ce qui réjouit d'avance M le président qui adore se réunir avec nos partenaires de la Cité éducative.

ACTE 73

Commentaires/ débat :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16 / 16

III – AFFAIRES FINANCIERES

Réservé à
l'autorité de
contrôle

11- Décisions Budgétaires Modificatives pour information.

Il s'agit d'inscrire les reliquats dans la pièce jointe en annexe dans l'exercice budgétaire 2022 :

DBM N°7 : ouverture des crédits REP FABLAB (1250.00€) +ENVAT (Environnement Attractivité + 1300.00€) +LECTURE (Lecture langage +425.00€)

DBM N°8 : ouverture des crédits école ouverte : VACAPP - +8125.00€

DBM N°9 : inscription des reliquats des crédits CRED Ouest Track (+2079.00€) et Cinéma Allemand (+329.00€)

DBM N°10 : inscription des reliquats REP Egalité filles/garçons (+45.00€) et REP parcours citoyens (+221.55€)

DBM n°11 : Inscription des reliquats fonds sociaux des exercices précédents (+2001.22€).

12- Prélèvements sur fonds de réserve.

- Prélèvement sur fonds de réserve : il conviendra afin d'assurer les dépenses de l'année à venir de prélever sur les fonds de réserve selon le détail suivant :
- 1260€ pour les carnets de correspondance ;
- 475€ 20 pour les droits de reprographie ;
- 500 € pour les fournitures administratives ;

Commentaires/ débat :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16 / 16

13- Décisions Budgétaires Modificatives pour vote.

14- Conventions.

Monsieur le président soumet aux membres du conseil d'administration les avenants ou conventions suivants pour signature :

- Avenant adhésion groupement de commande Lot « Viande de boucherie » : paiement le 5 de chaque mois au lieu du 10 pour harmoniser leur fichier clients.

Le conseil d'administration autorise le Chef d'établissement à signer cet avenant

Commentaires/ débat :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16 / 16

ACTE 79

<p>- <u>Convention d'adhésion aux marchés 2023</u>. Le collège Henri Wallon adhère aux marchés suivants :</p> <p>Lot «Epicerie » Lot « Produits laitiers » Lot « Produits surgelés » Lot « Volailles »</p> <p>Le conseil d'administration autorise le Chef d'établissement à signer cette convention.</p> <p>- <u>LE HAV'FUN ROLLER</u> : Dans le cadre de l'école ouverte, Le Hav'Fun Roller s'engage à mettre en place et à encadrer des ateliers d'initiations rollers pour les élèves ; cette animation se déroulera le vendredi 8 juillet pour un montant de 220.00€ TTC.</p> <p>Le conseil d'administration autorise le Chef d'établissement à signer cette convention.</p> <p>Commentaires/ débat :</p> <p>Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16 / 16</p>	<p>ACTE 78</p>
<p>- <u>Livraison de repas froids</u> : convention d'adhésion constitutive d'un groupement de commandes pour la passation et l'exécution d'un accord-cadre de production et de livraison de repas froids de secours dans les collèges publics et les services du département.</p> <p>Le conseil d'administration autorise le Chef d'établissement à signer cette convention.</p> <p>Commentaires/ débat : les représentants des personnels s'inquiètent de la tendance à recourir à ce type de repas par souci d'économie, au détriment de la qualité alimentaire.</p> <p>Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16 / 16</p> <p><u>Normandie Incendie</u> : Contrat de vérification et de maintenance des exutoires de fumée au nombre de 4 pour un montant de 210.00€ ht avec une révision des prix en fonction des conditions économiques comme l'indique l'article 10.</p>	<p>ACTE 74</p>

Le conseil d'administration autorise le Chef d'établissement à signer ce contrat.

Commentaires/ débat :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16 / 16

-

- CRED Actions 2022-2023 : Il est demandé aux membres du conseil d'administration d'autoriser le chef d'établissement à signer toutes les conventions relatives au dispositif du Contrat de Réussite Educative Départemental pour l'année scolaire 2022-2023.

Le conseil d'administration autorise le Chef d'établissement à signer cette convention.

Commentaires/ débat

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16 / 16

CITED 2022-2023 : Il est demandé aux membres du conseil d'administration d'autoriser le chef d'établissement à signer les conventions relevant des actions menées par la Cité Educative sur l'année scolaire 2022-2023. Le chef d'établissement est chef de file de la Cité Educative Le Havre Nord. Il s'agit des conventions : "Environnement et Attractivité" + "Labomath" + "Fablab" + "Accompagner la difficulté scolaire" + "Lecture et langage" + "Mathématiques : sciences et esprits critiques"

Le conseil d'administration autorise le Chef d'établissement à signer cette convention.

Commentaires/ débat

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16 / 16

- Prévisions des travaux : Consécutivement à l'installation d'une vidéosurveillance au collège Henri Wallon, les services du Conseil départemental ont mandaté une entreprise chargée d'établir un devis pour un entretien complet de tous les espaces verts de l'établissement. Les travaux envisagés couvrent les espaces identifiés sur le plan joint. Il s'agit d'une taille des arbres de la cour et ceux de l'espace jouxtant le parking des professeurs. Parallèlement, un arrachage des arbustes installés derrière le bâtiment d'enseignement sera réalisé avec par la suite l'ajout de terre végétale permettant d'installer une pelouse et un potager un jardin potager où biologique.

ACTE 80

ACTE 75

-	
V – QUESTIONS DIVERSES	Réservé à l'autorité de contrôle
<p>Questions diverses posées par les représentants des parents d'élèves :</p> <ul style="list-style-type: none">• Est- ce que les élèves de 3ème vont continuer à passer l'initiation au premier secours ? Car cette année ils ne l'ont pas passée. <p>Tous les élèves de 4° ont été formés aux GQS (Gestes qui sauvent); par ailleurs, les élèves inscrits sur le dispositif des Cadets de la sécurité civile sont tous formés au PSC1. Le calendrier de ces actions de formation a subi quelques décalages successifs du fait des contraintes essentiellement dues à la COVID.</p> <ul style="list-style-type: none">• Autre remontée de certains parents concernant la venue de l'intervenante sur l'éducation sexuelle qui interroge un peu sur sa manière d'interagir avec les élèves sur ce point. <p>La suggestion de regarder les séries « Sex education » et « 365 jours » sur Netflix a, par exemple, semblé inappropriée pour des élèves de 5°. En ce qui concerne les élèves de 3° l'intervention a semblé moins déplacée. Autre exemple : suggérer aux élèves de demander à leurs parents à quelle fréquence ils ont des rapports sexuels.</p> <p>Monsieur le Président assure que ces éléments seront vérifiés avec l'infirmière scolaire, présente lors de ces interventions, et évoqués avec l'intervenante avant tout renouvellement du dispositif.</p>	

Fin du conseil d'administration à 20 h 23.

Conseil d'administration n°6

du 4 juillet 2022



Ordre du jour

I. Conseil d'administration

1. Approbation du procès-verbal du 4 avril 2022.

II. Affaires financières

2. Vote de la ventilation de la Dotation Horaire Globale pour une structure à 13 divisions.
3. Autorisation de procéder au recrutement des AED et AP.
4. Bilan de l'exercice d'évacuation incendie n°2
5. Modification de la date de début des vacances d'été et de l'Ecole ouverte.
6. Présentation de la procédure de pour toilettage des réserves et des affichages.
7. Bilan pédagogique de l'année :

- Bilan des Indemnités pour Missions Particulières 2021-2022 et ventilation des Indemnités de Missions Particulières pour la rentrée 2022

- Bilan du CESC

- Bilan des sorties

- Bilan de l'Association Sportive

2. Présentation des travaux relatifs à l'installation d'une vidéo-surveillance au collège Henri Wallon.
3. Modification du règlement intérieur pour la rentrée 2022
4. Programmation des séjours et sorties
5. Convention d'Occupation Précaire du studio au bénéfice d'un stagiaire.

III. Affaires relatives au fonctionnement de l'EPL

7. Décisions Budgétaires Modificatives pour vote ou pour information.
8. Conventions en contrats

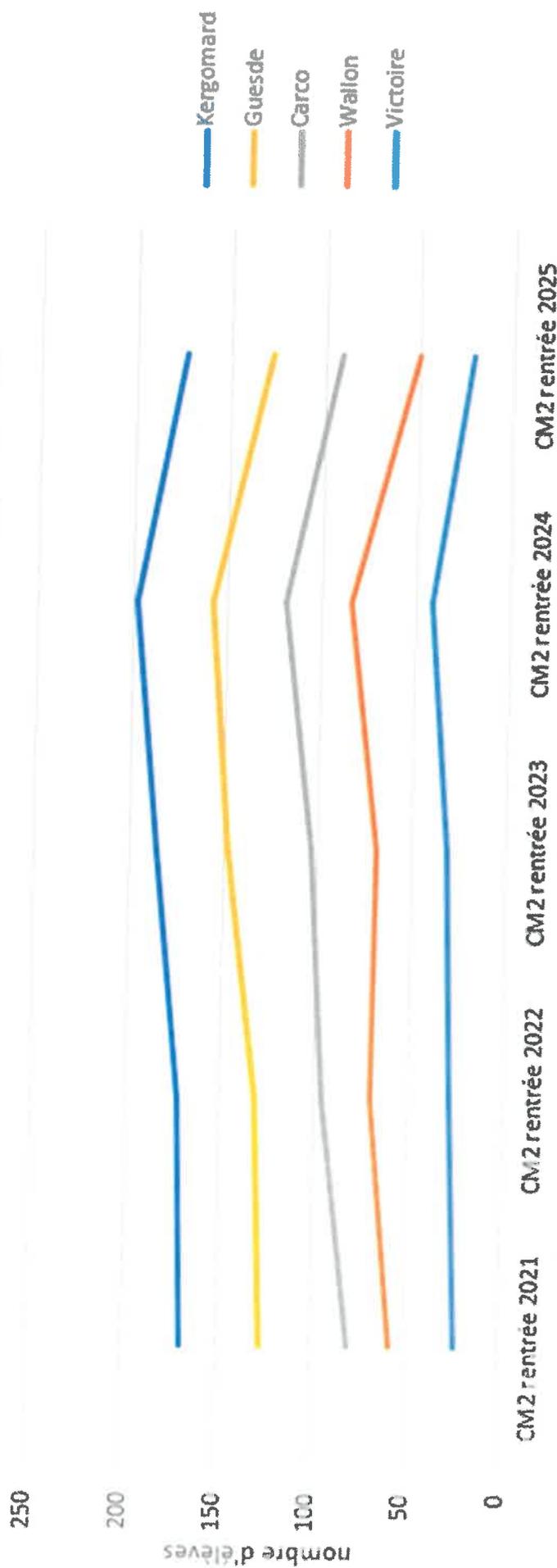
- Prélèvements sur fonds de réserve.

- Programme des travaux (espaces verts + Cour du collège?, peinture des salles 207, 307), voir avec M Simon + cour du collège

V - Questions diverses

	CM2 rentrée 2021	CM2 rentrée 2022	CM2 rentrée 2023	CM2 rentrée 2024	CM2 rentrée 2025
Victoire	24	28	31	41	21
Wallon	34	42	38	44	29
Carco	22	26	34	34	41
Guesde	47	35	45	39	37
Kergomard	42	41	38	40	46

Evolution des effectifs écoles de la zone de recrutement.



Retour d'expérience Exercice incendie n°2

Lundi 14 juin 2021

Nature de l'exercice

Scénario : Des fumées sont identifiées au niveau du labo de sciences physiques.

Un usager devra identifier les fumées et déclencher l'alerte depuis le boîtier incendie. Après la levée de doute, un membre de l'équipe de direction transmet l'alerte via le 18.

Objectifs : Evacuer l'établissement / Alerter / Tester la procédure d'appel / organiser l'extinction d'un feu et évacuer un blessé.

Situation particulière durant l'exercice : Un représentant du SDIS intervient 20' avant le déclenchement de l'alerte pour démarrer le fumigène. Les Cadets de la sécurité civile se positionnent aux endroits stratégiques pour faciliter l'évacuation des usagers et guider les pompiers.

Tous les usagers sont informés de l'exercice via le calendrier de l'ENT, Pronote et un affichage est disposé à l'entrée de l'établissement.

Facteur aggravant : un adulte (volontaire) jouera le rôle d'un blessé non mobile. Il est localisé au 3^{ème} étage et doit être évacué par les pompiers.

Évaluation : l'alerte

Dispositif : Un canal d'alerte est utilisé (sonnerie d'alarme incendie).

La sonnerie est identifiée et entendue de tous.

Tous les usagers sont sortis en moins de 5' et rangés dans l'espace prévu à cet effet.

Commentaires :

L'alerte en interne est perfectible. Un déclenchement manuel a été mené dans un premier temps, déclenchant l'alarme uniquement dans le bâtiment de l'administration. L'alarme sonore des autres secteurs a retenti plus tard à l'issue de la période de temporisation.

L'appel au numéro d'urgence prévu dans l'exercice n'a pas permis un déclenchement de l'exercice ce qui a généré un retard d'une dizaine de minutes



Évaluation : l'évacuation

Dispositif : Les élèves sous la conduite de l'adulte en charge du groupe se dirigent vers le point de rassemblement.

Tous les usagers sont sortis en moins de 5' et rangés dans l'espace prévu à cet effet.

Commentaires :

La durée d'un exercice en situation réelle, implique une position statique des élèves prévue entre 45' et une heure. Les élèves se sont assis pour assurer la sérénité de l'exercice. L'absence de zone couverte dans la cour de recreation révèle une fragilité en cas de conditions météorologiques défavorables

Les adultes sortent et se rangent sur le point de rassemblement mis en place depuis le dernier exercice.



Evaluation : Application des consignes générales

Dispositif : Se mettre à l'abri ; Veiller à sa propre sécurité et celle d'autrui ;

L'appel des élèves et des adultes présents en zone de mise en sureté doit être réalisé dans les délais les plus brefs et comparé aux effectifs avant le déclenchement de l'alerte afin d'identifier de possibles victimes à l'intérieur du bâtiment.

Commentaires :

Les documents à disposition des services de secours sont complets et identifiés par les usagers.

La procédure d'appel est correctement intégrée par tous les usagers. Chaque personnel en charge d'un groupe est en capacité de comparer l'effectif des élèves dont il a la charge dans le bâtiment avant l'alerte et l'effectif présent dans la zone d'évacuation.

La comparaison des personnels présents sur la zone de regroupement et ceux présents dans le bâtiment avant l'alerte est menée d'après les éléments disponibles sur Pronote mais il s'agit d'une estimation.

Cette fois, la remontée en classe a été menée suite à la validation du responsable des pompiers pour cet exercice.

La



Bilan et perspectives.

- L'ensemble des consignes est mis en œuvre dans l'établissement.
- La grande majorité des usagers a intégré les consignes et les applique.
- La mise en situation révèle une amélioration de la procédure mais la mise en sûreté en cas d'intempéries n'est pas optimale.

Perspectives :

- Organiser deux exercices l'année prochaine dont un exercice d'évacuation classique et un exercice en conditions réelles avec l'évacuation d'une personne à mobilité réduite dans une zone différente de celle testée ces deux dernières années
- Rappeler les rôles et attentes de chacun dans cette situation.
- Prévoir dans les plans de travaux des zones de mise en sûreté couvertes.

Missions Particulières.

Déroulé:

1. Modalités d'attribution de l'indemnité pour mission particulière (IMP) et nature des missions.
2. Proposition de répartition des IMP au collège Wallon pour la rentrée 2022.

1. Modalités d'attribution de l'indemnité pour mission particulière (IMP).

Décret n° 2015-475 du 27 avril 2015

La reconnaissance de l'exercice de ces missions particulières [...] peut prendre deux formes :

- d'une part, [...] cette reconnaissance se traduit par le versement d'une rémunération supplémentaire sous forme indemnitaire pour des missions exercées **au niveau académique** (coordo UNSS ou anciennes ARA) ou pour des missions exercées **en établissement** hors prise en charge d'élèves.
- ~~d'autre part, cette reconnaissance se traduit par un allègement du service d'enseignement de l'enseignant intéressé~~

1. Nature des missions.

Les missions particulières mises en œuvre au sein d'un EPLE par des enseignants ou CPE :

Nature de la mission	Montant	Contenu	Support
La coordination de discipline(s)	Taux de 1 à 4	Précisé dans le BO en fonction de la taille des équipes	Lettre de missions (partie obligatoire + négociée).
Référent pour les usages et les ressources pédagogiques.	Taux de 3 à 4	Précisé dans le BO en fonction de la taille des équipes	Lettre de missions (partie obligatoire + négociée).
Coordination des activités physiques, sportives et artistiques	Taux 3	Précisé dans le BO	Lettre de missions (partie obligatoire + négociée).
Coordination de cycle d'enseignement.	Taux de 1 à 4	Précisé dans le BO	Lettre de missions (partie obligatoire + négociée).
Référent culture	Taux de 1 à 3	Précisé dans le BO	Lettre de missions (partie obligatoire + négociée).
Référent décrochage	Taux de 2 à 4	Précisé dans le BO	Lettre de missions (partie obligatoire + négociée).
Autres missions d'intérêt pédagogique et éducatif	Taux modulable en fonction des missions	A définir en fonction du projet d'établissement	Lettre de mission (contenu négocié).

2. Modalités d'attribution et de versement de l'indemnité pour mission particulière (IMP).

5 taux annuels forfaitaires :

Montant annuel	Taux	Correspondance HSA
312,50 €	1	0,25
625 €	2	0,5
1 250 €	3	1
2 500 €	4	2
3 750 €	5	3

permettent de rétribuer de manière graduée l'exercice des différentes missions, en fonction de la charge effective de travail que nécessite leur accomplissement [...]

- Proposition de ventilation R 2022

Nom de la mission	Taux	Heure
Coordonnateur des activités physiques, sportives et artistiques.	3	1
Référent pour les usages et les ressources pédagogiques numériques.	3	1
Référent Parcours d'Education Artistique et Culturelle (Parcours + Eloquence)	3+2	1,5
PEAC : Histoire des Arts	2	0,5
PEAC : Référent Pôle média	2	0,5
Mise en œuvre du tutorat pour le rattachage scolaire	3	1
Référent Parcours Avenir (Parcours + PIA)	3+2+1	1,75
Référent tablettes	2	0,5
Projet d'établissement : Référent Fablab technologique	2	0,5
Référente Parcours Citoyen	3	1
Projet d'établissement : Jeunes Orateurs	2	0,5
Référent PAP et PPS	3+2	1,5
Coordination de cycle d'enseignement (cycle4).	2+1	0,75
Référente Parcours Educatif de Santé	2	0,5
Projet d'établissement : Référent du Labomath	2	0,5
Total		13

Bilan du CESC : 2021-2022

- **Actions**
- **Prévisions**

Bilan du CESC : 2021-2022

- LES ACTIONS d' Education à la santé :
- Hygiène de vie
- Education à la sexualité & à la vie affective
- Conduites addictives et risques psycho sociaux

Bilan du CESC : 2021-2022

- LES ACTIONS d' Education à la citoyenneté :
- Sensibilisation aux problématiques des réseaux sociaux
- Médiation par les pairs
- Laïcité

Bilan du CESC : 2021-2022

- Actions
- Prévisions

Bilan du CESC : 2021-2022

- CESCII :
- Pourquoi ? Quand ? Avec quels partenaires ?
- Axes retenus
- Programmation des actions de l'élémentaire à la 3^e

BILAN CESC(II) 2021-2022

- SANTE
- HYGIENE DE VIE
Opération Petit déjeuner – cross du réseau le 7 avril
- EDUCATION A LA SEXUALITE & A LA VIE AFFECTIVE
« Le corps qui change » intervention du CMS en 5e (1h30 par classe les 13 et 20 juin)
- CONDUITES ADDICTIVES ET RISQUES PSYCHO SOCIAUX
Intervention de l'Association Nautilia en 4e (2h par ½ classe entre les 1er et 7 juin)
- CITOYENNETE
Problématiques DES RESEAUX SOCIAUX
Intervention de l'EMS en 5e (1h par classe le 1er mars)
- MEDIATION PAR LES PAIRS, SECURITE ROUTIERE*
Réalité de la gestion des situations de vie scolaire (3-4 médiations en début d'année, dispositif à relancer)
- Valeurs républicaines - LAÏCITE
Témoignage de rescapés d'Auschwitz devant les 3e A et B, le 10 mars
Intervention d'une compagnie théâtrale (« Les improbables ») dans le cadre de la Cité éducative sur le thème « Croire ou ne pas croire » 2h en 3C le 4/03
- PROJETS 2022-2023
O CESCII
POURQUOI ?
Certains objectifs souffrent d'une modalité « one shot » et nécessiterait une programmation sur plusieurs années, ce qui nécessiterait une coordination et des financements accrus
QUAND et AVEC QUI ?
Mise en place le 04/06/2021
Signature de convention au cours du semestre suivant
Réunion entre les 3 adjoints le 21/10/2021
- COPIL du CESCII le 02/05/2022
AXES RETENUS
AXE 1 : Prévention des risques psycho-sociaux
AXE 2 : Egalité filles-garçons
AXE 3 : Amélioration de l'hygiène de vie (sommeil/alimentation/sport)
PROGRAMMATION DE L'ELEMENTAIRE A LA 3E

BILAN TOTAL DES SORTIES ET PROJETS - ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

N°	Date de sortie	Classe	Organisateur	Effectif élèves	OBJET	Prévisions Budget	Microdotations Villes ou Interventions	Montants Transport
1	06/12/2021	3EMES	Mmes BOBEE et BEARZI	12	Visite du studio Ouest Track Radio	35,00 €	0,00 €	36,40 €
2	06/12/2021	3EMES	Mmes GUILLOT ET EL KEHANI	19	Visite Casernes Dôlement	0,00 €	0,00 €	60,00 €
3	03/01/2022	CADETS	Mmes GUILLOT ET EL KEHANI	18	Préparation physique avec les pompiers	0,00 €	0,00 €	60,00 €
4	28/01/2022	6 B	Mme MOREIRA	20	A la découverte des monuments historiques	250,00 €	165,00 €	60,00 €
5	01/02/2022	3EMES	Mmes BOBEE ET BEARZI	12	Spectacle Volcan "Jellyfish ou nos mondes nouveaux"	0,00 €	60,00 €	36,40 €
6	24/02/2022	3C-D 4 B-C 3 B	Mme DURY	43	Sortie Cinéma Sinus cinéma allemand		133,00 €	120,00 €
7	25/02/2022	3EMES GERMANISTES	MME DURY	23	Sortie Cinéma Sinus cinéma allemand		80,50 €	60,00 €
8	10/03/2022	3EMES	Mmes BOBEE et BEARZI	11	Spectacle au Volcan "J'ai écrit une chanson pour Muzzyguy"		60,00 €	33,20 €
9	30/03/2022	3EMES ET 4EMES	M GAGNANT	10	Visite Lycée Jules Iescoine découverte métiers	0,00 €	0,00 €	30,00 €
10	31/03/2022	6A	Mme JOYE	23	Sortie au CEM fort de tourneville/enregistrement élèves cadre projet musical			60,00 €
11	01/04/2022	5C	Mme JOYE	17	Sortie au CEM fort de tourneville/enregistrement élèves cadre projet musical			60,00 €
12	04/04/2022	3EMES	MME BOBEE	25	Journées découverte Lycée Porte Océane	0,00 €	0,00 €	60,00 €
13	06/04/2022	3EMES	M GAGNANT	11	Visite Lycée Schuman Ferrer dans le cadre d'IPA	0,00 €	0,00 €	33,20 €
14	08/04/2022	3EMES	Mme BOBEE	10	Visite Héros CM2 Présentation fiction radiophonique	0,00 €	0,00 €	0,00 €
15	24/04/2022	3EMES	Mmes BOBEE et BEARZI	10	Visite du Volcan + enregistrement de la fiction radiophonique	0,00 €	0,00 €	30,00 €
16	06/05/2022	6 5c-4 A-B	Mme SEGONE	5	PAQUEBOT France LE HAUVRE			22,40 €
17	09/05/2022	3EMES	Mmes BOBEE et BEARZI	10	Enregistrement de la fiction des jeunes artistes	0,00 €	0,00 €	0,00 €
18	10/05/2022	3A ET 3B	Mmes MOREIRA et LEGRAND		LES ANTIPODES - Tour du monde en 80 jours			
19	16/05/2022	5A	MME BOBEE	18	Réception auteur de jury de lecture de la CITED	CITED	2 400,00 €	0,00 €
20	17/05/2022	6 B	MME BOBEE	22	Réception auteur de jury de lecture de la CITED	2 400,00 €		0,00 €
21	19/05/2022	3EMES ET 4EMES	Mme HADDOUCHE	12	Projet dans le cadre du parcours d'excellence ramassage déchets plage du Hain			30,00 €
22	19/05/2022	4EMES	M HAMMOUALI	8	IUT, Cordées de la réussite fabrication d'un objet			30,00 €
23	19/05/2022		Mme SEGONE	11	Visite studio Ouest track			30,00 €
24	20/05/2022	3emes	Mmes BOBEE et BEARZI	10	Spectacle volcan	60,00 €	60,00 €	30,00 €
25	23/05/2022	3EMES	Mmes BOBEE et BEARZI	10	Université populaire - Le Volcan	0,00 €	0,00 €	30,00 €
26	01/06/2022	4EMES	Mme LUNEL	23	Intervention Héros - cordées antennes			0,00 €
27	07/06/2022	4EMES	Mme LUNEL	46	Intervention Héros - cordées antennes			12,00 €
28	07/06/2022	3EMES 4EMES	Mme HADDOUCHE	15	Demi-journée IUT Université du Hain			60,00 €
29	28/06/2022	4A+5C+6B	Mme SEGONE	5	Séance J.T.B IUT SITE FRESBARD			30,00 €
Nombre d'élèves				459		2 745,00 €	2 088,50 €	1 013,00 €
Nombre de sorties avec financement : 29								4 002,10 €

SORTIES SANS FINANCEMENT OU AUTRES FINANCEMENTS - ANNEE SCOLAIRE 2021-2022								
N°	Date de sortie	Classe	Organisateur	Effectif élèves	Objet	Prévisions	Valeur	Transport
30		4EMES	Mme SEGONE		Un poète dans la classe			
31	26/03/2022	4EMES ET 3EMES	M. HAMMOUALI ET Mme HADDOUCHE	16	EPA Foire Internationale de Rouen	Financé par EPA		
32	Mars	5EMES	Mmes BEARZI ET BOBEE	20	Concours des nouvelles			
33	01/03/2022	5EMES	Mme LUNEL	71	Action Prévention Réseaux sociaux			
34	23*24* 25.05/2022	3EMES	Mmes LUNEL ET SOUKI		Educator à la sexualité			
35	07/06/2022	CM2/6EMES	Mme GUYOT ET MILLEROUGE	60	Demi-journée badminton avec CM2			
36	09/06/2022	4EMES	Mme HADDOUCHE	13	Forum des métiers			
37	13/06/2022	5EMES	Mme LUNEL	40	Educator à la sexualité	PEC REGION		
38	16/06/2022	4EMES/6EMES	Mme HADDOUCHE	14	Sortie au Dôme de Caen			
39	20/06/2022	5EMES	Mme LUNEL	40	Educator à la sexualité	PEC CD76		
40	23/06/2022	CM2/6EMES	Mme GUYOT ET MILLEROUGE	85	Demi-journée badminton avec CM3			
Nombre d'élèves				45				
Nombre de sorties sans financement :				13				

SORTIES OU SEJOUR ANNULÉS SUITE COVID-19 - ANNEE SCOLAIRE 2021-2022								
N°	Date de sortie	Classe	Organisateur	Effectif élèves	Objet	Prévisions	Valeur	Transport
	avril/mai 2022	4emes/3emes	Mmes EL KEYANI ET DUMARCHE	49	Séjour DUBLIN IRLANDE	370,00 €	par famille	
	06/03/22 au 11/03/22	5emes	Mme GUYOT	49	Séjour ski MORZINE LES GETS	16.559,80 €		
	02/12/2021	4emes/3emes	Mme HADDOUCHE	25	Journée mini-a à L'E.M.M LE HAVRE			
Nombre d'élèves				123				
Nombre de sorties annulées :				3				

BILAN AS HENRI WALLON

(année 2021-2022)

Statistiques:

Au cours de l'année 2021-2022, 30 élèves étaient inscrits à l'AS du collège, 22 garçons et 7 filles. Principalement des élèves de 6ème chez les filles. Chez les garçons nous avons plus de minimes que les années précédentes.

Bilan

► Futsal:

Cette année les élèves ont pu pratiquer le futsal le lundi et mardi midi de 12h35 à 13h15 avec Mr Gagnant. Malheureusement ils n'ont pas pu faire de compétition cette année à cause du contexte sanitaire. Les élèves pourront de nouveaux rencontrer d'autres collègues dès la rentrée prochaine.

► Basket/badminton/VTT:

Le mercredi après midi ils ont pu pratiquer le basket, le badminton et le VTT en début et en fin d'année avec Mr Leroige et Mme Guillot. Ils ont pu participer à deux tournois de basket (amicaux), les équipes de benjamins ont terminé 1er et 2ème lors d'une après midi.

► Journée nationale UNSS (septembre):

Certains élèves ont participé à la journée du sport scolaire en septembre. Ils ont découvert diverses pratiques sportives (paddle, biathlon laser, beach soccer, BMX ...). Ils étaient enchantés de leur journée.



► Journée aquatique et nautique (mail).

12 élèves ont participé à cette journée. Ils ont pu pratiquer le kayak et le paddle, et divers défis aquatiques à la piscine du CHM.



Bureau directeur

- Président: M. VAUCEL Sylvain, principal collège Henri Wallon.
 - Secrétaire: Mme GUILLOT Capucine, professeur EPS collège Henri Wallon.
 - Trésorier: M. LEROUGE Christophe, professeur EPS collège Henri Wallon.
-

Comptes financiers

Le prix de la licence est fixé à 15€. Il est possible de prendre la licence avec le tee-shirt floqué Henri Violon pour 20€. Cette année nous avons commandé de nouveaux tee-shirts bleus.

ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

Soldez au 09/06/2021

1471,01

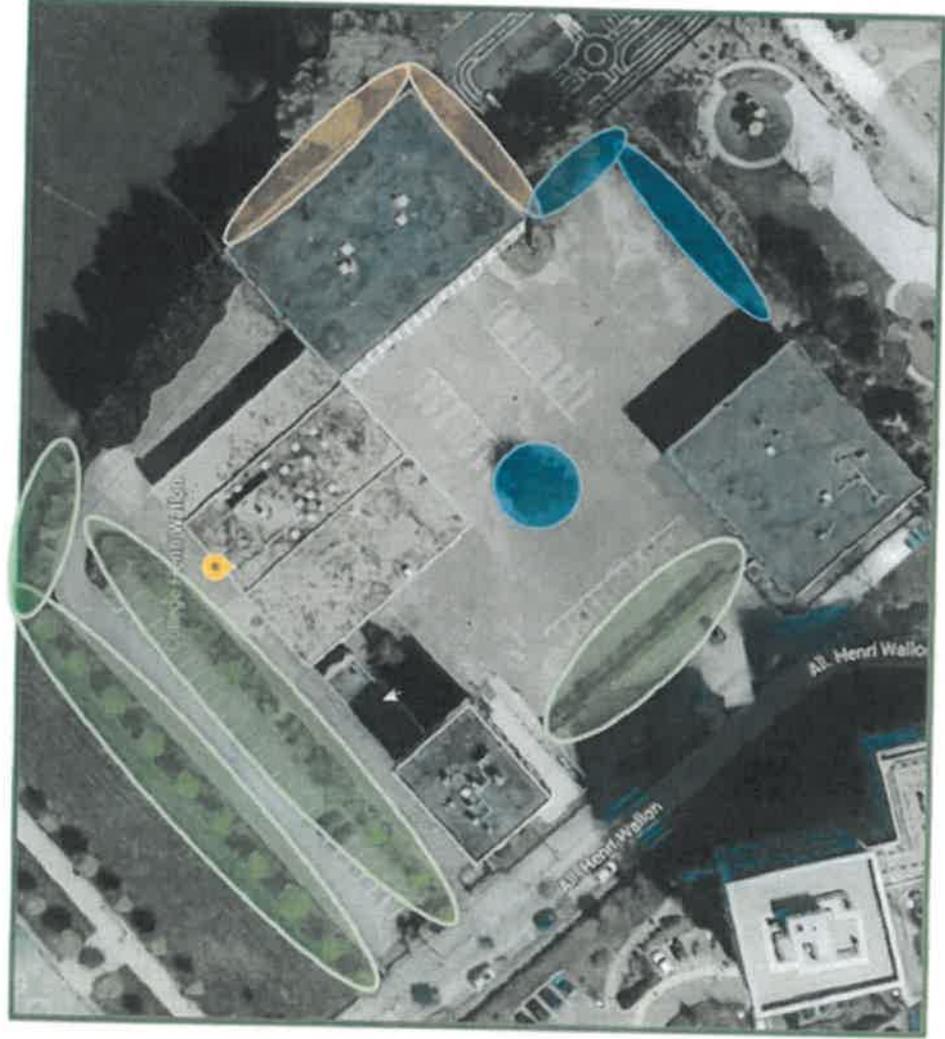
Dates	Intitulé	Soldez au 15/06/2022		Total compte
		Depenses	Recettes	
18/06/2021	Solde AG clôture UNSS	-26,31	0	1444,61
01/07/2021	Frais tenu de compte	-4	0	1400,61
15/09/2021	Frais suivi dossier admj juridique	-62	0	1340,61
01/10/2021	Frais de Nnu de compte	-4,7	0	1295,61
29/09/2021	Foster AG ouverture UNSS	-13,04	0	1283,61
05/10/2021	Relev UNSS National	-66	0	1203,61
15/10/2021	consations 9 élèves (7*20 + 2*15)	0	170	1373,61
15/10/2021	Donation FSE	0	350	1623,61
26/10/2021	Virement DRJP N-1 + 10	0	1300	2923,61
16/11/2021	Depot espece 21 consations / 11*20 + 10*	0	370	3293,61
20/12/2021	achat velo plan relance unss	-516	0	2775,61
03/01/2022	Frais tenue de compte	-4	0	2731,61
04/01/2022	Frais relave de compte	-2,5	0	2729,11
07/01/2022	Relev Assurance Mair	-48,63	0	2680,48
10/01/2022	Relev UNSS National	-181,76	0	2498,72
20/01/22	Depot cheque plan relance	0	311	2809,72
23/01/2022	Chèque 1 consation	0	20	2829,72
24/02/2022	Relev UNSS National	-187,28	0	2642,44
01/04/2022	Frais tenue de compte	-42	0	2600,44
05/04/2022	Frais relave de compte	-2,5	0	2597,94
25/05/2022	Depot cheque B consations (7*15 + 1*20)	0	116,11	2714,05
15/06/2022	Solde fin d'année	-25,72	0	2688,33
Totaux		-1921,25	2745,12	821,08

A titre d'information :

Frais tenu de compte -176
 Consations 39 élèves 690
 Affiliation UNSS -569,04
 Virement trésor Le Havre = dons 1550
 Ramassage de l'année N-1 pour la subvention DRJP d'60 les 1300*

Entretien Henry Wallon espaces verts 2002

Attention photo ancienne



II – RELATIONS AVEC LES RESPONSABLES LEGAUX

D/ Usage des équipements numériques et informatiques

~~Les outils numériques prêtés aux élèves par le département ont vocation à faciliter l'accès aux ressources et ne pourront être apportés au collège que sur demande écrite d'un professeur. Par défaut, ces outils ont vocation à rester au domicile. Le bon usage de ces outils numériques est défini dans la chartre d'utilisation de l'internet, des réseaux et des services multimédia.~~

III – LA VIE AU COLLEGE ET LE FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT

- ~~sur le logiciel d'emploi du temps mis en œuvre par l'établissement.~~

~~Ces modifications feront l'objet d'une note écrite sur le carnet de correspondance qui devra être signée par les parents afin de prouver qu'ils en ont pris connaissance.~~

B/ OUVERTURE DU COLLEGE ET RECREATIONS

Les élèves sont accueillis dans l'établissement dès 7h45 le matin quel que soit leur régime, et l'après-midi à 13h15 pour les externes. La fermeture des portes est fixée à : 8h00 le matin et 13h25 l'après-midi pour les externes

→ **POSSESSION, USAGE DE CERTAINS BIENS, RÈGLES DE SÉCURITÉ**

Il est recommandé de ne pas apporter au collège : ~~baladeurs (MP3)~~, téléphones portables et autres objets connectés, enceintes portatives, autres objets coûteux dont l'usage est interdit.

Les casiers seront adressés prioritairement aux élèves demi-pensionnaires puis aux élèves en situation de handicap (ou motifs médicaux) sur demande de la famille dans la limite des places disponibles. ~~Il est interdit de fumer et de consommer des produits illicites (cette interdiction s'applique aux élèves, aux personnels et aux visiteurs).~~
Bilan de période

Le travail de l'élève est apprécié dans le cadre des conseils de classe, à la fin de chaque trimestre (auxquels les représentants de parents sont associés) dans le cadre de l'évaluation pédagogique. A cette occasion, les parents sont invités à venir retirer un bulletin de notes et d'appréciations que le professeur principal leur remettra en main propre selon un calendrier diffusé à la rentrée scolaire.

~~Une lecture individualisée de son bulletin par l'élève lui-même et un travail de comparaison avec les bulletins précédents permettront à l'élève de fixer ses objectifs de travail et de conduite pour le trimestre suivant, avec l'ensemble des professeurs.~~

V – LA DISCIPLINE : LES PUNITIONS ET LES SANCTIONS Les responsables légaux sont tenus informés de toute punition ou sanction donnée à leur enfant par le logiciel d'emploi du temps mis en œuvre par l'établissement ~~le carnet de correspondance ou par courrier.~~

Séjour à la montagne:

- **Porteur** : Sans détour
- **Professeure responsable** : Mme Guillot
- **Accompagnateurs** : Six professeurs ou membres de l'équipe éducative.
- **Public** : 42 élèves de 5^{ème} en priorité.
- **Coût maximum par élève** : 340€ pour un coût total de 16 866€, part accompagnateurs comprise (prise en charge par l'établissement).
- **Période** : du dimanche 5 au vendredi 10 mars 2023 (retour le samedi matin au collège).
- **Lieu** : Domaine de Morzine, Les Gets

Séjour en Espagne:

- **Porteur :** CLC
- **Professeure responsable :** Mme El Bouakher
- **Accompagnateurs :** Six professeurs ou membres de l'équipe éducative.
- **Public :** 50 élèves de 4^{ème} et 3^{ème} en priorité.
- **Coût maximum par élève :** 340€ pour un coût total de 21 308,48€, part accompagnateurs comprise (prise en charge par l'établissement).
- **Période :** du 19 au 24 mars 2023.
- **Lieu :** Barcelone avec accueil en famille.

Motion à déposer au CA du 04/07/2022

Les élus au Conseil d'Administration et les personnels du Collège Henri Wallon du Havre, réunis le mardi 28 juin 2022, manifestent leur désaccord devant la dégradation des conditions d'études et de travail qui va résulter de la modification de l'attribution des moyens pour la rentrée 2022-2023.

Le collège perd une division de 6^{ème} et un volume conséquent d'heures sur les postes prévus pour la rentrée prochaine. La faiblesse de la dotation conduira à l'augmentation des effectifs par classe, et donc à une dégradation des conditions d'enseignement.

La quantité d'HSA augmente pour de nombreux collègues, et les BMP se trouvent réduits dans de nombreuses matières (Mathématiques, Technologie, Sciences Physiques-Chimie, Histoire-géographie...), ce qui rend la situation problématique.

Nous demandons par conséquent le maintien de la 14^{ème} division, et ce, afin de conserver une dynamique positive reconnue par l'institution, comme en témoigne l'attribution de la prime REP+ au taux maximal.

Les personnels de l'équipe pédagogique du Collège Henri Wallon du Havre

(Handwritten signatures in blue ink)